

1
Montréal, le 19 mai 2012

À qui de droit, M. Gilles Vézina,
cette lettre s'inscrit dans le cadre des
MÉMOIRES en rapport avec la construction des TOURS
"MUSTO"

Je suis natif du quartier, et je vis ici depuis 55 ans. C'est un quartier à majorité franco-phonie qui a un aspect latin. C'est un peu une banlieue en ville, il ya une atmosphère qui lui est propre. Ceci est dû à la proximité de la Rivière des Prairies qui a une histoire patriotique et des terrains assez grands de même de très beaux espaces verts le long de la rivière.

On a la "Place Fleury" qui renrichit de petits cafés bistro, de boutiques diverses, de librairies enfin une belle gamme de commerces.

On peut tout trouver à proximité, à pied ou à vélo. On apprécie l'aspect sécuritaire du milieu ce qui est un plus pour un quartier à vocation familiale, avec ses duplex, ses bungalows où l'on peut élever des enfants de façon sécuritaire et les envoyer jouer dehors.

Le développement de ces huits tours trop hautes à mon avis (on parle de 8 à 12 étages), vont créer une perte d'intimité des familles dans les rues arborescentes Hogue et Tanguay. Les gens auront l'impression que l'on regarde dans leur cour d'où la perte d'intimité. Ces tours vont assombrir leur rue.

La densité de gens va occasionner une affluence de circulation aux heures de pointe dans ces rues et une augmentation de voitures qui vont

se garent dû au manque de stationnement près de leur domicile.

Lors des consultations, on pense à la venue de 200 à 300 enfants, mais ni l'entrepreneur, ni les conseillers et le maire de la ville n'ont fait des études sérieuses à savoir si on avait assez d'écoles et de garderies pour accueillir cette masse d'enfants.

On tire pas des enfants au 12^{ème} étage, alors qu'ils devront faire du bicyclette dans les couloirs pendant que la mère fait le souper, on est loin pour leur dire "Allez jouer dehors."

Pour toutes ces raisons, afin d'assurer la tranquillité et la sécurité du quartier, je recommande les clauses suivantes :

- o que l'on observe le règlement de zonage de Ahuntsic-Cartierville pour la hauteur des huit édifices soit de 4 à 6 étages seulement.
- o que l'on nous assure que ces édifices sont bâtis pour des logements sociaux et non des HLM.
- o que ces édifices de 4 à 6 étages permettront de mieux connaître les gens à qui on a affaire, on évite des personnes indésirables qui font la loi, et on peut mieux les cibler.
- o des édifices de 4 à 6 étages car ça se gère mieux avec conciergerie, syndicat, et un meilleur contrôle de la salubrité ex: l'édifice de Place l'Acadie devenu insalubre ds les journaux.

- des édifices à 4 à 6 étages seulement, car on peut élever des enfants, les surveiller et les envoyer jouer dehors.
- des édifices de 4 à 6 étages car s'il y a un incendie, il est plus facile de sauver des familles et des enfants.
- que l'entrepreneur garantisse des espaces verts comme un parc suffisamment grand pour permettre à toute cette densité de profiter de la proximité d'un espace vert.

Je pense que ses résolutions pourront aider à mieux considérer le projet.